

Lomé, le 12 septembre 2013

**ADZAWLO Yao**  
Président exécutif de l'Association  
pour l'Epanouissement et le Développement  
des Jeunes (AEDJ),  
Cellulaire : 90 84 27 48 / 22 52 79 80,  
19BP : 46 Lomé – Togo.



A  
Monsieur le Ministre de l'Administration  
Territoriale, de la Décentralisation et des  
Collectivités Locales  
LOME.

Ministère de l'Administration Territoriale,  
de la Décentralisation  
et des Collectivités Locales  
Date : 12 SEP. 2013  
Enregistré sous le N° 0703

Objet : Déclaration d'Association.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de venir déclarer auprès de votre haute bienveillance  
notre Association dénommée : « **Association pour l'Epanouissement et le  
Développement des Jeunes** » (AEDJ).

Ci-joint :

- 03 exemplaires des statuts ;
- 03 exemplaires du procès verbal de l'AG constitutive ;
- 03 exemplaires de la liste des membres du Bureau Exécutif ;
- 02 photocopies de la carte d'identité de chaque membre du Bureau Exécutif ;
- 02 enveloppes timbrées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre  
considération distinguée.

Le Président exécutif

**ADZAWLO Yao**